





## Indications et remarques:

- Le Vredestein Traxion Optimall est un nouveau pneu VF pour tracteurs puissants
- Sa structure de carcasse extrêmement flexible permet de diminuer de 25 % la pression de gonflage pour un faible compactage du sol
- La zone supérieure du talon est spécialement renforcée et assure une bonne stabilité même avec une faible pression de gonflage
- La pointe rigide de la barrette au milieu de la bande de roulement assure la stabilité, une faible usure et un bon autonettoyage
- En cas d'utilisation sur route, la bande de roulement dotée d'un fort pourcentage de caoutchouc garantit une usure lente et une grande longévité
- Le contour arrondi de la bande de roulement assure un bon confort de conduite
- Grâce à la technologie NRO (Narrow Rim Option), ce pneu peut être monté sur une jante plus étroite que d'autres pneus VF de la même taille

Reifen VF 710 / 60 R 34 NRO, TRAXION OPTIMALL 173 D, TL Vredestein

Numéro de l'article: 14827112

## **Technical Information:**

UGS	14827112
Taille du pneu	VF 710 / 60 R 34 NRO
R/D	Radial
TL / TT	TL
LI / SI	173 D
Profil	TRAXION OPTIMALL
Marque	Vredestein
Jante recommandée	DW25B
Jantes autorisées	DW23B
Largeur en mm	705
Diamètre extérieur en mm	1705
Stat. rayon en mm	750
Circonférence de roulement en mm	5060
Capacité de charge kg par km/h (1)	6500 / 65
Pression de l'air en bar	2,00
Poids en kg	248,17
Volume du pneu à 75 % (litre)	539
Hauteur des crampons en mm	56,0
Autorisation	ECE 106
NRO	NRO
Largeur nominale [mm]	710
Rapport de la section hauteur/largeur	60
Technologie des pneus	VF
Directionnel	Oui
Sym"trie du profil	symmetrisch

Toutes les informations indiquées sur cette page s'inspirent de la fiche technique du fabricant. Le contenu est sans engagement et ne sert qu'à des fins d'information
Bohnenkamp Suisse AG n'est pas responsable de ces données. Toute responsabilité est exclue pour tout dommage direct ou indirect, recours en dommages-intérêts, dommages indirects quels qu'ils soient et pour quelque motif juridique que ce soit, qui résulteraient de l'utilisation de cette information, dans la mesure où la loi l'autorise.